

Malaisie : sale temps pour les cadres pirates

Cinq années de prison et une amende lourde, c'est ce qui attend les cadres supérieurs de Malaisie dont l'entreprise utiliserait illégalement des logiciels.

Cette décision du gouvernement malaisien rend pénalement responsable les dirigeants des entreprises dont les ordinateurs exploitent des logiciels piratés. Les pays émergents de l'Asie sont réputés pour la contrefaçon de logiciels, à des degrés divers, la première place semblant tenue par la Chine, où environ 9 logiciels sur 10 seraient piratés. Mais au moment où ces pays s'ouvrent sur l'économie du monde, ils ne peuvent plus ignorer ces dérives, d'autant que la pression des pays occidentaux, les États-Unis en tête, est très forte sur la contrefaçon. Le ministère du Commerce intérieur et de la Consommation de la Malaisie a donc pris l'initiative d'une réaction vigoureuse destinée à responsabiliser les cadres supérieurs de ces entreprises. Reste à savoir si la mesure sera efficace, et si le gouvernement malaisien dispose des moyens nécessaires, voire de la volonté de s'opposer au piratage de logiciels ?